

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Décision du 2 juillet 2012 relative à la réunion de la commission de sélection des stagiaires en cycle professionnel – option formation alternée à l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)

NOR : DEVK1225093S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
En application de la décision ministérielle du 9 juin 2004 modifiée relative à la constitution d'une commission de sélection, chargée de désigner les stagiaires techniciens supérieurs de l'équipement, lauréats des concours interne et externe, qui suivront une formation alternée entre leur service d'affectation et l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE) pour l'année scolaire 2012-2013,

Décide :

Article 1^{er}

La commission de sélection est composée comme suit :
Présidente : Anne-France DIDIER, directrice de l'ENTE-établissement d'Aix-en-Provence.
François YOYOTTE, directeur de l'ENTE-établissement de Valenciennes, représenté par M. Louis MOREAU DE SAINT MARTIN, directeur des études de l'ENTE-établissement de Valenciennes.
Charles CAILLET, enseignant chargé de projets de l'ENTE-établissement d'Aix-en-Provence.
Régis DIDELET, chef de projet formation de l'ENTE-établissement de Valenciennes.
Bénédicte VAILLANT, chef de service (SGCGE) à la DREAL Picardie.
Gilles GAUTHIER, CÉTE de Lyon, directeur du département laboratoire de Lyon.
Philippe AKUESON, professeur de mathématiques à l'École des mines de Douai.
Éric HENRY, maître de conférences à la faculté des sciences appliquées de l'université d'Artois.

Personnes invitées

Évelyne HUMBERT, directrice de l'ENTE.
Stéphane HOCQUET, chef du bureau de l'appui aux services pour les recrutements (SG/DRH/RM3).
Françoise SEIGNOUX, bureau de l'appui aux services pour les recrutements (SG/DRH/RM3).
Caroline LAURENT, bureau de la modernisation et de la gestion statutaires des corps de catégories B et C (SG/DRH/MGS2).
Bruno MATTEUCCI, chef du bureau du pilotage des écoles (SG/SPES/ACCES3), représenté par Patrick LEVASSEUR, adjoint au chef du bureau du pilotage des écoles (SG/SPES/ACCES3).

Observateur(trice)

Armanda TEIXEIRA, chargée d'études pilotage des écoles (SG/SPES/ACCES3).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 2 juillet 2012.

Pour la ministre et par délégation :
Le secrétaire général,
J.-F. MONTEILS